

En juin 2022, 25 scientifiques de huit pays se sont réunis au **Centre international de recherche sur le cancer (CIRC)** à Lyon, en France, pour finaliser leur évaluation de la **cancérogénicité de l'exposition professionnelle en tant que pompier**. Les résultats de cette évaluation sont publiés sous forme d'un article de synthèse dans le Volume 132 des Monographies du CIRC de la cancérogénicité de l'exposition professionnelle en tant que pompier dans la revue *The Lancet Oncology*.

L'exposition professionnelle en tant que pompier est complexe. Les pompiers sont confrontés à différents types d'incendies (de structures, de végétation et de véhicules) et à d'autres catégories de sinistres. Ils peuvent être exposés à un ensemble de produits de combustion (comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques, les particules), de produits chimiques, les gaz d'échappement, les matériaux de construction ainsi qu'à d'autres situations dangereuses, telles que le travail posté de nuit et les rayonnements ultraviolets. Avec le temps, l'évolution des types d'incendie, des matériaux de construction et des équipements de protection personnels ainsi que des rôles et responsabilités au sein de cette corporation a entraîné d'importants changements dans les expositions professionnelles.

Le Groupe de travail a évalué l'exposition professionnelle en tant que pompier comme « cancérogène pour l'homme » (Groupe 1) sur la base d'indications de sa cancérogénicité chez l'homme.

Les cancers concernés par ces expositions professionnelles en tant que pompier sont

- le mésothéliome
- et le cancer de la vessie.

Les indications étaient « limitées » chez l'homme pour les cancers du côlon, de la prostate et du testicule, ainsi que pour le mélanome de la peau et le lymphome non hodgkinien.

Cet avis peut constituer un élément du dossier de demande de reconnaissance de l'imputabilité, pour lesquelles les employeurs et les services de santé peuvent être impliqués.

[https://doi.org/10.1016/S1470-2045\(22\)00390-4](https://doi.org/10.1016/S1470-2045(22)00390-4)

Mots clefs : Cancers professionnels, Prévention, Imputabilité